
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 25 NOV 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20..0994 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de cinq (05) Médecins Généralistes pour des formations spécialisées, option Imagerie médicale, session 2020.

Ce sont :

MÉDECINS SPÉCIALISTES OPTION: IMAGERIE MÉDICALE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	COMPAORE SOULEYMANE	313102A	10/09/89
2	DAYAMBA HAOUA	333447T	31/12/89
3	KABRE IBRAHIM	312983T	04/02/90
4	KI ARNAUD ANTIME	250901	22/10/82
5	OUEDRAOGO GISELE	333588J	20/04/91
6	OUEDRAOGO RAMATA	333444A	06/01/91
7	SAWADOGO SAMPAWENDE PIERRE	333636B	31/12/88
8	SORY MAVEMOU ARNAUD	333621 M	11/08/89
9	ZAONGO SIGUIYA ABRAHAM WENCESLAS	302247S	29/10/87
10	ZEMBO REBECCA	312998L	28/05/90

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon